



Syndicat National de l'Éducation Physique de
l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 22 février 2018

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008, PARIS

NRef : Sport/GN

Objet : création d'un pôle éducatif interministériel

Monsieur le Président de la République,

Lors de notre entrevue du 05/09/17 avec votre conseiller sport, Cyril MOURIN, nous avons fait état des dysfonctionnements du réseau Jeunesse et Sports et proposé des pistes d'amélioration, qui passent notamment par la sortie des ministères sociaux et la création d'un pôle éducatif interministériel.

Nous avons également fait connaître, à diverses occasions (audiences, Comité Technique Ministériel, groupes de travail, etc.) nos propositions à Madame la Ministre des Sports ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale.

L'attribution à la France de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 a suscité de nombreux espoirs pour la mise en place d'une politique nationale ambitieuse du sport, sous toutes ses formes (sport civil, EPS et sport scolaire), mais les premiers actes qui ont suivi cette annonce nous font craindre le pire : budget du ministère des sports en baisse, orientations qui ne favorisent pas l'accès au sport du plus grand nombre, diminution des effectifs dans les ministères, fragilisation de l'enseignement obligatoire dans le milieu scolaire, etc.

Récemment, un chantier sur la gouvernance du sport a été lancé, mais le SNEP-FSU, qui représente pourtant 30 000 enseignants d'EPS à l'Éducation Nationale et 2 500 personnels techniques et pédagogiques (professeurs de sport essentiellement) au ministère des sports, n'y est pas associé. Nous avons d'ailleurs fait part de notre mécontentement auprès de la Directrice des Sports à ce sujet.

Au même moment, les travaux relatifs au programme Action Publique 2022 ont commencé. L'objectif de recherche d'économies, par le transfert ou l'abandon de certaines missions de l'État, nous inquiète au plus haut point.

Dans ce contexte et en lien avec un groupe de travail Jeunesse et Sports intitulé « métiers, parcours et organisation territoriale », le SNEP-FSU a approfondi ces réflexions et formalisé une contribution sur la plus-value d'un ministère jeunesse et sports, les risques en cas de transfert de ses

missions, et la nécessité d'une nouvelle organisation territoriale qui s'appuierait sur un pôle éducatif interministériel, porteur de politiques éducatives ambitieuses pour la jeunesse et le sport dans notre société. Vous trouverez ce document en annexe.

Espérant que ce courrier aura retenu toute votre attention, nous restons disponibles pour tout échange.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Benoît HUBERT

Secrétaire Général



Gwenaëlle NATTER

Secrétaire Nationale
en charge du secteur sport

Copie à :

- Mme la Ministre des Sports
- M. le Ministre de l'Education Nationale

PJ : contribution SNEP-FSU sur la plus-value du ministère des sports et la création d'un pôle éducatif